

A

nnexe III

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BREVET PROFESSIONNEL CONDUCTEUR D'APPAREILS DES INDUSTRIES CHIMIQUES			CFA OU SECTIONS D'APPRENTISSAGE HABILITÉS FORMATION CONTINUE EN ÉTABLISSEMENTS PUBLICS		FORMATION CONTINUE EN ÉTABLISSEMENTS PUBLICS HABILITÉS		CFA OU SECTIONS D'APPRENTISSAGE NON HABILITÉS ENSEIGNEMENT À DISTANCE FORMATION CONTINUE EN ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS	
ÉPREUVES	UNITÉS	CCF.	FORME	DURÉE	FORME	DURÉE	FORME	DURÉE
E1 - Épreuve d'expression française et ouverture sur le monde	U10	3	ponctuelle écrite	3 h	CCF		ponctuelle écrite	3 h
E2 - Épreuve de Mathématiques et sciences physiques - Sous-épreuve A2 : Mathématiques - Sous-épreuve B2 : Sciences physiques	U.21	3	ponctuelle écrite	2 h	CCF		ponctuelle écrite	2 h
	U.22	3	ponctuelle écrite	2 h	CCF		ponctuelle écrite	2 h
E3 - Épreuve de conduite d'équipe - Sous-épreuve A3 : Étude théorique préparatoire d'une fabrication. - Sous-épreuve B3 : Réalisation pratique de tout ou partie de la fabrication par l'intermédiaire d'opérateur(s).	U.31	4	ponctuelle écrite	3 h	CCF		ponctuelle écrite	3 h
	U.32	7	ponctuelle pratique	5 h	CCF		ponctuelle pratique	5 h
E4 - Épreuve de chimie industrielle - Sous-épreuve A4 : Étude d'un procédé de chimie industrielle. - Sous-épreuve B4 : Étude d'une opération de transfert de matière ou/et d'énergie mise en œuvre dans le procédé de chimie industrielle.	U.41	5	ponctuelle écrite	4 h	CCF		ponctuelle écrite	4 h
	U.42	4	ponctuelle écrite	3 h	CCF		ponctuelle écrite	3 h
Épreuve facultative : Langue vivante étrangère	UF		orale		15 min interrogation		15 min Préparation	